Image not found or type unknown

Faute inexcusable de l'employeur

Par **MIA91**, le **30/09/2013** à **22:07**

Mon employeur m'a obligée à faire un travail manuel autre que mon travail de comptable alors que j'ai présenté une notification MDPH prouvant mon handicap (suite à un cancer du sein, j'ai eu une ablation complète des glandes lymphatiques m'interdisant de faire un travail répétitif avec mon bras gauche). Il s'en est suivi un accident de travail car je ne pouvais plus me servir de mon bras, et un licenciement pour inaptitude. Le tribunal de la sécurité sociale m'a déboutée. Je viens de faire appel. Mais les ordres étaient oraux et bien sûr personne de veut témoigné de peur de perdre leur emploi. Je travaillais dans la grande distribution en tant que comptable et l'employeur m'a obligé à travailler dans le magasin. Evidemment il dit qu'il ne m'a jamais donné d'ordre. Comment puis-je me défendre? Il m'a licenciée sans m'avoir proposé d'aménager mon poste. Il ne m'a même pas convoqué. C'est un directeur d'un magasin qui m'a reçu pour mon licenciement alors que je ne travaille pas dans ce magasin. Comment puis-je me défendre? J'ai fait une dépression et un an et demi après ne trouvant pas de travail (j'ai 61 ans) j'ai tenté l'auto entreprise dans l'immobilier j'ai investie ma prime de licencement pour me lancer mais la maladie m'a ratrappée (récidive du cancer en cancer des os métastasés avec obligation d'arrêter de travaillé (j'ai du mal à marcher et à respirer). Ma vie professionnelle est foutue, j'ai accuellement 600e par mois. Je veux des dommages et intérets car s'il ne m'avait pas obligée à travailler je ne pense pas que je serais dans cette situation aujourd'hui. Merci pour ceux ou celles qui peuvent m'aider

Par **P.M.**, le **30/09/2013** à **23:12**

Bonjour,
Vous ne précisez pas de quoi exactement le TASS vous a débouté si c'est de la reconnaissance de l'accident du travail ou d'une faute inexcusable de l'employeur...
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste car il y a peut être des éléments à creuser dans votre dossier notamment sur l'absence de reclassement et la procédure suivie...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés